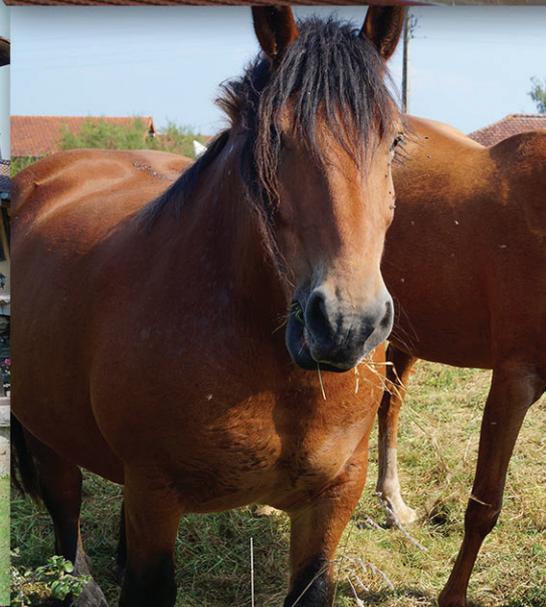


Bulletin municipal - décembre 2014

Curciat Dongalon





Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement de notre village par leur temps passé et par le don de plants, du vanoir et de la charrette.

Nous adressons un grand merci à Thomas BURTIN, qui cette année encore a bien voulu consacrer son temps à la mise en page de ce bulletin.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin par envoi de photos ou de texte.



Sommaire

Vie communale	p.4
Le mot du Maire	p.5
Compte administratif	p.6
Réalisations de la commune / CCAS	p.7
Etat civil 2014	p.8
Nouveaux rythmes scolaires	p.9
Calendrier des fêtes 2015	p.10
Comité des fêtes	p.11
Ecoles	p.12
Cantine scolaire	p.14
Sou des écoles	p.15
Les P'tites Fripouilles	p.16
Don du sang / Pompiers	p.17
Les amis de Sana la vive	p.18
Société de chasse	p.19
Tennis Club de Haute Bresse	p.20
Gymnastique	p.21
Club des Retraités	p.22
Patois, traditions et métiers d'autrefois	p.23
Union musicale	p.24
Bibliothèque	p.25
Le Clic des Pays de Bresse / Accueil de jour	p.26
Communauté de communes	p.27
La Carnire	p.28
Lettre du 26 décembre 1914	p.30
Georges Lyvet	p.31
Mots croisés	p.32
L'ambroisie	p.34
Conscrits	p.35
Informations pratiques	p.36



Vœux du maire



Vœux du maire



Comice agricole



Quine loto

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir, au seuil de l'année 2015, le bulletin municipal qui retrace les activités communales et associatives de l'année écoulée. Il apporte des informations utiles à chacun, tout en contenant cette année, des textes relatifs à notre histoire. A côté de la chronique de la vie bressanne traditionnelle, figurent la lettre d'un soldat de la guerre 14.18 ainsi que le compte-rendu de la cérémonie d'hommage à Georges Lyvet, ancien résistant qui a eu lieu dans notre commune au mois de juin.

En ce qui concerne les travaux de 2014, la réfection de la toiture de l'église s'est terminée au printemps, valorisant ainsi le bâtiment pour de nombreuses années. La reprise de la chaussée autour de l'église achèvera la rénovation de cet espace.

L'école est restée tout au long de l'année l'objet de notre action sous diverses formes. Un bloc sanitaire complet a été aménagé pour la classe des maternelles. Les installations existantes étaient en effet réduites et peu pratiques. Pour répondre aux nouvelles normes, ces nouveaux équipements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les nouveaux rythmes scolaires et les temps d'activités périscolaires, qui vous sont expliqués plus loin, ont été mis en place à la rentrée de septembre. Ils feront l'objet d'évaluations et seront susceptibles d'évoluer notamment au regard des moyens financiers qui nous seront réservés à l'avenir.

Afin de suivre régulièrement l'actualité de la commune et de trouver davantage d'informations, le site internet sera remis en route dans les prochains mois.

Je tiens à remercier une nouvelle fois toutes les associations, tous les bénévoles qui contribuent à la vie du village tout au long de l'année et qui ne ménagent pas leurs efforts pour l'animer, trouver de nouvelles idées, réunir les habitants.

J'ai une pensée particulière pour la société de chasse qui vient de perdre tragiquement l'un de ces membres. Afin de démarrer ensemble la nouvelle année et de nous rencontrer dans un temps d'échange convivial où seront accueillis les nouveaux habitants, la municipalité vous convie à la cérémonie des vœux qui aura lieu le **dimanche 11 janvier 2015 à 10 H 30** à la salle polyvalente.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de bonne année 2015. Que cette année vous apporte réalisation de vos projets, santé et sérénité.

Le Maire

Marie Laure CLAPPAZ



Marie GENTON, Philippe RAFFIANI (3ème adjoint), Jean-Christophe RIVET, Marie-Laure CLAPPAZ (maire), Fabrice RIGOLLET, Gérard NOUVION, Thomas DEMAISON, Laurence MOREL, Jocelyne JANNODET, Didier FLEURY (1er adjoint), Jean-Marc DONGUY (2ème adjoint).

Compte administratif 2013

Compte administratif 2014 du budget principal - Section de fonctionnement

Dépenses	218 310,21 €
Achat de matériel et fournitures	22 392,72 €
Locations	543,44 €
Entretien - Assurances	29 955,58 €
Intermédiaires et honoraires	3 588,69 €
Relations publiques	1 458,67 €
Frais postaux et télécommunications	2 157,90 €
Impôts et taxes	2 202,48 €
Charges de personnel	83 444,65 €
Reversement fiscalité	1 232,00 €
Indemnités des élus	14 709,17 €
Contingents et participations	12 828,59 €
Subventions aux associations	10 879,00 €
Intérêts des emprunts	11 653,36 €
Bourses et prix	166,53 €
Subvention pour assainissement	15 600,00 €
Dotations aux amortissements	1 076,40 €
Opération d'ordre entre sections	4 421,03 €

Recettes	306 320,00 €
Excédent 2012 reporté	11 380,46 €
Remboursement sur rémunérations	358,38 €
Produits des services	17 626,81 €
Impôts et taxes	131 699,00 €
Dotations et participations	112 798,00 €
Revenus des immeubles	27 633,32 €
Produits exceptionnels	553,00 €
Opération d'ordre entre sections	4 271,03 €

Section d'investissement

Dépenses	159 772,37 €
Remboursement emprunts	23 505,27 €
Remboursement cautions	722,35 €
Déficit 2012 reporté	5 034,65 €
Haies du cimetière	10 267,22 €
Clocher de l'église	75 497,50 €
Logiciels comptabilité	3 310,23 €
Aspirateur	249,96 €
Siège pneumatique tracteur	1 026,17 €
Extincteurs	229,63 €
Voirie, fossés	34 716,51 €
Accessibilité bâtiments	941,85 €
Moins value / cession véhicule	4 271,03 €

Recettes	137 946,43 €
Affectation du résultat 2012	95 100,00 €
FCTVA	27 947,00 €
Amortissement faisabilité lotissement	1 076,40 €
Cautions reçues	796,00 €
Subv. clocher ,Conseil général	8 606,00 €
Sortie matériel : véhicule	4 421,03 €
Produits exceptionnels	553,00 €
Opération d'ordre entre sections	4 271,03 €

Compte administratif 2014 du budget annexe - ASSAINISSEMENT - Section de fonctionnement

Dépenses	22 090,70 €
Intermédiaires et honoraires	263,65 €
Intérêts des emprunts	7 325,93 €
Intérêts courus non échus	-424,41 €
Dotations aux amortissements	14 925,53 €

Recettes	21 744,75 €
Redevances d'assainissement	6 144,75 €
Subvention commune	15 600,00 €

Section d'investissement

Dépenses	15 687,18 €
Remboursement d'emprunt	13 219,83 €
Tabouret rue de Bourgogne	2 467,35 €

Recettes	31 267,97 €
Amortissement	14 925,53 €
Excédent 2012 reporté	16 342,44 €

Réalisations de la commune en 2014

Voirie

Reprofilage et enduit bicouche sur la route de la Varna pour un coût de 26 220,00 €

Installation d'une chambre Telecom Rue de Bourgogne pour 1 417,20 €.

Ecole

Aménagement d'un bloc sanitaire pour l'école maternelle pour un coût de 29 133,14 €. (maçonnerie, accès handicapés, sanitaires, chauffage, menuiserie, carrelage, faïences,...)

Achat d'un tableau blanc pour 422,06 €

Achat de 10 tables et chaises pour 1 539,64 €

Eglise

Réfection de la toiture pour 62 464,86 €

Une subvention de 6 000 € a été accordée au titre de la réserve parlementaire de M. Xavier Breton.



En fonctionnement:

Quelques exemples de charges ponctuelles :

Entretien des bâtiments communaux pour 2 182,51 €

Changement des pneus du tracteur pour 3 141,12 €

Réparation du broyeur pour 1 610,80 €

Charges régulières

Animations pour temps périscolaires de septembre à décembre pour 2 450,00 €

Contributions de la commune au SDIS pour 7 572,27 €

Subventions versées aux associations locales pour 14 431,00 €

CCAS



Jean-Claude CHAUSSAT, Jean-Marc DONGUY, Marie-Laure CLAPPAZ, Jérôme VIALET, Sandrine COULON, Elisabeth RAFFIANI, Laurence MOREL, Philippe RAFFIANI, Jocelyne JANNODET, Georges BERNARD, Thomas DEMAISON .

Marie-Line DONGUY et Gérard NOUVION (absents sur la photo)

Etat civil 2014

Naissances

30 mai 2014	Lou RIGAUD de Tanguy RIGAUD et Géraldine PILLON Le Bourg
14 juillet 2014	Paul RAÏ de Jilali RAÏ et Carole SABRE Les Jardinets
15 juillet 2014	Thibaut MARECHAL de Laura MARECHAL Le Bourg
19 juillet 2014	Julie JANVIER de Laurent JANVIER et Sandra SOUFFERANT Collonges
5 septembre 2014	Maëly BAJEUX de Kévin BAJEUX et Cécile CACHEUX Etang Maréchal



Mariages

12 juillet 2014	Lionel BUFFET et Emmanuelle Maire PRELY
14 août 2014	Miloud KELLAL et Yolande Gabrielle Marie VINCENT



Décès

23 mars 2014	Yvette Alice TREBOZ née BERTHAUD (née le 10.09.1927)
1er avril 2014	Gilbert Georges CLERMIDY (né le 07.05.1926)
17 avril 2014	Marie Raymonde PELLET née JACQUET (née le 06.10.1926)
10 juin 2014	Marie Alice COULON née TREBOZ (née le 24.11.1922)
30 août 2014	Michel BERTHET (né le 04.12.1949)
18 novembre 2014	Edouard BUISSON (né le 30.09.1934)
29 novembre 2014	Guy LETHENET (né le 30.05.1948) domicilié à Montmerle sur Saône



Nous avons également une pensée pour les personnes disparues qui n'étaient plus domiciliées sur la commune :

Robert Auguste CHAVANEL le 16 août 2014
Jeanne CHAVANEL née BERTHET le 08 septembre 2014
Gaston JANNODET le 27 octobre 2014

Nouveaux rythmes scolaires

La rentrée scolaire de septembre 2014 a été l'occasion de la mise en place de nouveautés sur l'école de Curciat-Dongalon. Outre des changements au sein de l'équipe enseignante, l'inspection a procédé à une répartition différente des classes au sein du RPI. Enfin de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place.

Pour favoriser l'apprentissage des enfants scolarisés, une nouvelle répartition des classes a donc été effectuée. Les petites sections sont rassemblées sur Curciat Dongalon. Déborah Bétend est donc arrivée depuis la rentrée pour palier au départ de Corinne Terrisse, et assure l'enseignement des CP/CE1. La direction étant désormais assurée par Amandine Roy qui a en charge les maternelles. Ces modifications ont obligé la municipalité à certains réaménagements des classes notamment en matière de mobilier, cet investissement venant compléter les travaux entrepris au niveau des sanitaires maternelles afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Parallèlement, depuis plus d'un an, des concertations et discussions ont été engagées pour aménager de nouveaux horaires dans le cadre de la loi Peillon (modifiée en 2014 par le décret Hammon) qui prévoit que la semaine scolaire comporte 24 heures d'enseignement, réparties sur 9 demi-journées. Les rythmes retenus par la commune de Curciat sont donc dorénavant les suivants : Lundi, mardi, jeudi école de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 16h30. Le mercredi de 9h à 11h30. Enfin le vendredi de 9h00 à 12h30. A 14h00, une équipe d'animateurs prend en charge les enfants jusqu'à 16h30.

Afin d'offrir des activités de qualité dans un cadre pédagogique adapté et structuré, la municipalité a choisi de déléguer le recrutement et la gestion de ces animateurs diplômés à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain. L'équipe d'animation, pourra en fonction du programme faire appel à des bénévoles et s'appuyer ainsi sur leur expérience dans des domaines variés et donner ainsi une plus grande variété et richesse dans les activités ludiques, artistiques et de découvertes proposées.

Enfin, afin d'assurer une équité entre tous les enfants fréquentant ces Temps d'Activités Périscolaires, la municipalité a décidé d'en maintenir la gratuité pour cette année scolaire.

De prochaines réunions sont d'ores et déjà prévues pour assurer un suivi de ces activités.

L'éducation de nos enfants et le maintien d'un cadre d'apprentissage de qualité est une des priorités de la municipalité et l'ensemble de l'équipe est mobilisée pour parvenir à cet objectif



Calendrier des fêtes 2015



Janvier	Dimanche 4 Samedi 10 Dimanche 11 Samedi 24	Concours de belote de la FNACA Vente de boudin de la société de chasse Vœux de la municipalité Repas des chasseurs
Février	Dimanche 8 Samedi 14 Dimanche 15 Samedi 28	Concours de belote du comité des fêtes Assemblée générale des donneurs de sang à St Nizier Quine loto de la cantine à St Nizier Banquet des pompiers
Mars	Samedi 7 Dimanche 8 Samedi 14 Lundi 23 Samedi 28	Banquets des conscrits Matefaims des conscrits Théâtre de la Gym Don du sang à St Nizier Bal costumé de la Garderie
Avril	Samedi 11 Samedi 25	Repas des cheveux blancs organisé par le CCAS Concert de l'union musicale à Curciat
Mai	Vendredi 8	Commémoration de l'Armistice 39/45
Juin	Jeudi 4 Dimanche 7 Dimanche 14 Samedi 20 Mardi 30	Concours de pétanque des retraités Fête de la pêche Fête du sou des écoles à St Nizier Fête de la musique à Curciat Don du sang à Cormoz
Juillet	Dimanche 5	Fête de l'andouillette
Août	Dimanche 2 Dimanche 9	Fête patronale Pétanque et bréchets de la société de chasse
Octobre	Lundi 19	Don du sang à Curciat
Novembre	Dimanche 2 Mardi 11 Samedi 14 Dimanche 15	Concours de belote des donneurs de sang à Cormoz Commémoration de l'Armistice 14/18 Sainte Cécile de l'union musicale à St Nizier Vente de plats à emporter de la cantine scolaire
Décembre	Vendredi 4 Dimanche 6 Samedi 12 Dimanche 13 Dimanche 20	Concours de belote des retraités Quine loto au profit des œuvres sociales La fête des lumières du sou des écoles Vente d'escargots du Tennis au marché de Noël de St Trivier Concours de belote du comité des fêtes

Comité des fêtes

Une belle année !

Le comité des fêtes tient tout d'abord à remercier toutes les associations et leurs membres qui contribuent à la préparation et au bon fonctionnement de la fête des andouillettes, qui reste à ce jour et pour sa 37ème édition, la plus importante manifestation de Curciat Dongalon.

Une nouvelle fois, elle fût animée avec brio par Bresse Musette.

Malgré ce succès, il ne faut pas se cacher que ce type de rendez-vous festif reste financièrement fragile et que, chaque année, de nombreuses dépenses d'intendance nous incombent.

Enfin, un grand merci aux plus anciens membres du comité qui ont fait don, depuis de très nombreuses années, de leur temps, de leur bonne humeur, de leur patience et de leur expérience si précieuse.

J'espère que d'autres bénévoles viendront nous rejoindre, pérennisant ainsi l'avenir de notre association.



Le Comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2015
La Présidente

Ecoles - Maternelles



Amandine Roy (directrice), Zakariya Kaygisiz, Laura Grégaud, Anaïs Morel-Sbaffo, Carla Rai, Emma Vialet, Eylvonn Pinson, Evelyne (ATSEM), Melvyn Perrin, Chloé Thévenieau, Mathéo Dijoux, Camille Genton, Arlette (agent d'animation),

Romarc VIALET, Anaïs Rongier, Yunhaël Pinson, Rémi Assandri, Jules Burtin, Anaïs Guillermin, Justine Mallan,

Gabriel Vernoux, Mathis Janvier, Salomé Sarcey, Leeroy Boissard, Lola Séreuse, Lily-Rose Bajoux.

Ecoles - CP et CE1



De gauche à droite et de haut en bas

Daniella (emploi vie scolaire), Cassandra Solano, Yoénaïe Pinson, Sarah Perner, Léo Cahu, Cyndelle Stizi, Déborah Bétend (enseignante), Alexcia Rongier, Evann Reï, Marion Vernoux, Eliott Benonnier, Leïla Altan, Pierre Gruel, Erine Tailhades-Gondeau, Maxime Morel-Sbaffo, Lola Grangenet, Manon Chautard, Shawn Stizi, Clovis Burtin, Albane Roch-Galland, Gabin Genton,

Les P'tits Gloutons - Cantine scolaire

En ce début d'année scolaire, ce sont environ 35 enfants qui mangent chaque jour à la cantine de St Nizier, sauf le jeudi, 27 enfants

C'est Marie-Pierre qui leur prépare les repas et les accueille aidée d'Arlette.

A Curciat, les P'tits Gloutons ont accueillis une nouvelle employée, Catherine Perrin

Chantal prépare et sert environ 30 repas chaque jour secondée par Evelyne. C'est Catherine qui assure le nettoyage de la salle et la vaisselle.

Composition du bureau

Présidente:	Priscilla SEREUSE
Trésorière:	Laëtitia MOREL-SBAFFO
Trésorier adjoint:	Kevin BENONNIER
Secrétaire:	Corinne GILLET
Membres:	Emmanuel MOREL Gaëtan GILLET Marie-Pierre MALIN Franck BERNE Julianna OLIVIER



Dates à retenir pour l'année 2015

15 Février: Quine loto

Mai / juin: Boum déguisée (date à confirmer)

16 Novembre: Vente de plat à emporter

Quelques manifestations ont déjà eu lieu depuis la rentrée

Vente de plat à emporter (cette année bison et gratin dauphinois)

Vente de chocolats de Noël par le biais de catalogue dans les cartables.



Nous remercions nos cantinières et Catherine qui assurent des repas et un service de qualité.

Les communes de St Nizier et Curciat ainsi que leur comité des fêtes pour leur soutien moral et financier.

Les parents bénévoles qui nous aident pour les différentes manifestations.

Bonne et heureuse année 2015 !

Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association à but non lucratif. Il est géré par des parents bénévoles et est ouvert à tous les parents d'élèves. Le Sou organise diverses manifestations dont les recettes permettent le financement de matériel, jeux, projets éducatifs, sorties pour tous les élèves du RPI. La participation financière des parents s'en trouve donc réduite.

Pour cette année 2013 – 2014, tous les enfants des écoles de Curciat et de St Nizier auront donc pu profiter d'une sortie, différente selon les classes et les niveaux, hors de l'école.

Les principales manifestations, à savoir la fête des lumières du 07 décembre dernier et la fête de l'école du 15 juin, ont plutôt bien fonctionné et seront reconduites cette année. Nous espérons vous y retrouver nombreux ! Le Sou des écoles est d'ailleurs toujours à la recherche de volontaires pour renforcer son équipe et pour donner un coup de main lors des manifestations.

Fête de juin 2014



Nous remercions les municipalités pour leur aide et leur soutien, ainsi que les comités des fêtes de St Nizier et Curciat pour les prêts de matériel divers ainsi que les dons à l'association.

Merci aux enseignants qui proposent des nouvelles activités et sorties scolaires à nos enfants chaque année.

Enfin merci également aux parents bénévoles présents aux manifestations, le Sou des Ecoles ne peut exister sans que ceux ci ne s'investissent au sein de l'association de manière ponctuelle lors des différentes manifestations, en devenant membre en participant aux réunions, ou simplement en nous soumettant vos idées et remarques par le biais du cartable de votre enfant..

Cette année, le bureau reste inchangé: Président Christophe BASSET —Trésorière Sophie GALLAND— secrétaire Raphaëlle PILLON. Bienvenue à Sandra SOUFFERANT qui a rejoint notre équipe et merci à ceux qui se sont retirés du Sou pour leur implication dans l'association.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année...



Les P'tites Fripouilles



L'année 2014 touche à sa fin : les enfants du RPI CURCIAT / ST NIZIER ont largement fréquenté la garderie périscolaire tout au long de l'année scolaire 2013 / 2014. On peut donc constater qu'il s'agit toujours d'un réel service pour les familles.

Cette année encore, nous remercions vivement nos trois animateurs Christiane FERRUS, Arlette JACQUET et Rolland CHABOUD pour leur dévouement et leur créativité qu'ils partagent au quotidien avec nos enfants. Ces réalisations sont justement exposées à l'occasion du goûter de fin d'année, permettant aux enfants de présenter leurs travaux aux parents venus nombreux.

La rentrée 2014 / 2015 sera la dernière pour deux de nos animateurs Christiane FERRUS, ayant décidé de faire valoir ses droits à la retraite et Rolland CHABOUD, qui quittera également son poste à la fin de l'année scolaire. Il y aura donc une nouvelle directrice que le bureau recrutera au cours de l'année scolaire. Toutes candidatures sont donc les bienvenues

Cette année nous n'avons pas organisé de manifestations. Mais vous pouvez d'ores et déjà noter que le samedi 28 mars 2015, la garderie organise un bal costumé plein de surprises, à la salle des fêtes de CURCIAT DONGALON. Nous comptons bien entendre sur les enfants du RPI pour mettre l'ambiance !

Le bureau se compose ainsi:

Présidente:	Cécile VILLARD
Vice présidente:	Karine GUILLERM
Trésorière	Nelly NOUVION
Trésorière adjoint:	Anne GIREL
Secrétaire:	Géraldine PILLON



Nous remercions nos mairies de Saint Nizier le Bouchoux et Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel (salle des fêtes, stade, locaux de fonctionnement) qu'elles nous accordent.

Informations pratiques:

La garderie « les P'tites Fripouilles » ouvre ses portes du lundi au vendredi de 07h20 à 08h50 et de 16h25 à 18h30 et le mercredi de 07h20 à 08h50 et de 11h25 à 12h30. Son prix est de 1 € la demi-heure. Toute demi-heure allant au-delà des plages horaires est facturée 3 € (à condition de prévenir Christiane FERRUS à l'avance et qu'elle soit disponible).

Pour toute inscription, une cotisation de 5 € par enfant est demandée et une fiche de renseignements est à compléter. Dans un souci d'optimisation de fonctionnement, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement, ou en dépannage doivent le faire savoir au plus tôt à Christiane FERRUS en l'appelant pendant les horaires d'ouvertures au 04 74 52 91 60.

Bonne et heureuse année 2015 !

Amicale des donneurs de sang

Curciat, Saint Nizier, Cormoz

L'amicale compte 60 adhérents

Pour l'année 2014, nous avons eu deux prélèvements de sang total et 4 nouveaux donneurs

Depuis deux ans que la commune de Cormoz est venue rejoindre l'amicale de St Nizier-Curciat, l'EFS (Etablissement Français du Sang) a prévu un prélèvement de sang dans chaque commune

Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang (6 fois par an pour les hommes et 4 fois pour les femmes)

Nous lançons un appel aux jeunes, les besoins sont toujours en augmentation.



Dates des prélèvements pour l'année 2015 :

Lundi 23 mars à St Nizier de 9h30 à 12h

Mardi 30 juin à Cormoz de 9h30 à 12h

Lundi 19 octobre à Curciat de 9h30 à 12h30

Manifestations de l'année 2015 :

14 février : Assemblée générale à Cormoz

19 septembre : Repas annuel

8 novembre : Concours de belote à Cormoz

20 décembre : Tombola de Noël

Pompiers



Les sapeurs-pompiers du CPI de Curciat Dongalon



Christian Moine
Médaille d'or 30 ans

Les amis de Sana la Vive

Suite à un hiver très doux, il y a eu une forte population de cormorans. Ils sont aussi nombreux sur la rivière. Malgré l'aide des chasseurs, que je remercie vivement, cela reste compliqué de limiter leur présence.

Grâce à l'accès facile, au cadre agréable que présentent nos deux étangs, ainsi que la rivière, de nombreux pêcheurs ont fréquenté notre site tout au long de l'année. Il est important de préciser que de jeunes pêcheurs se sont démarqués grâce à de belles prises.



Notez que vous pouvez d'ores et déjà vous procurer votre carte sur internet. Les pêcheurs connus de la société seront informés individuellement.

Une petite nouveauté concernant l'alevinage 2015 : un lâcher de truites dans l'étang de la Varna.

L'association est désormais représentée au niveau départemental par Roland Burtin qui est secrétaire du conseil de réciprocité et vice-président de la fédération.

L'assemblée générale aura lieu le 3 janvier 2015 à 10 H 30. Vente de cartes à partir de 9H30

Nous serons heureux de vous accueillir à la fête de la pêche le dimanche 7 juin 2015.

Pour terminer, je tiens à remercier la mairie et Christian Rigollet pour l'entretien des abords, ainsi que les membres du bureau.

Bonne et heureuse année 2015

Nicolas Gruel

Société de chasse

Chers Curciatis,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en cette fin d'année cynégétique. Au sein de notre société de chasse la Bécassine règne une très bonne ambiance, convivialité amitié, complicité intergénérationnelle, sont les atouts de cette réussite.

La saison de chasse proprement dite est satisfaisante malgré peut être une baisse en lièvres dans certains secteurs, mais cela est compensé par le gibier de qualité que nous lâchons tôt afin que celui-ci soit véritablement sauvage.

C'est pourquoi au nom de toute l'équipe de la Bécassine je tiens à vous remercier vous tous curtiatis :

Vous propriétaires, agriculteurs qui mettez vos terrains à notre disposition pour assouvir notre plaisir.

Vous l'équipe du comité des fêtes qui prêtez le matériel afin de rendre possibles nos manifestations.

Vous la municipalité toujours à notre écoute, et qui s'efforce de répondre favorablement dans la mesure du possible à nos requêtes.

Enfin vous tous qui, par votre présence à la journée bréchets/pétanque du mois de juillet, au banquet de chasse de janvier font de ces journées conviviales une belle réussite.

C'est pourquoi, afin d'animer un peu le village, le conseil d'administration de la chasse a décidé de créer une nouvelle manifestation. Il s'agit d'une vente de boudin qui aura lieu le samedi 10 janvier devant la mairie à partir de 8h jusqu'à 13h. Ce sera une journée folklorique car le boudin sera confectionné sur place à l'ancienne. A cette occasion vous pourrez réserver votre repas pour le banquet de chasse du 24 janvier.

Je profite de cette occasion pour remercier Christian Noblet pour nous avoir aidé pendant toutes ces années et nous lui souhaitons de profiter amplement de sa retraite.

Bonnes fêtes de fin d'année, bonne année 2015 avec une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la peine.

François Desvignes Président, Guy Lethenet Président adjoint



Notre ami et vice-président Guy Lethenet est décédé lors des événements survenus le samedi 29 novembre. Les chasseurs n'ayant pas le cœur à faire la fête, pensaient supprimer toutes les manifestations du début d'année. Mais, à la demande de la famille de Guy, nous les maintenons toutes, à savoir la vente de boudin le 10 janvier ainsi que le repas du 24 janvier. Nous appelons les Curciatis à nous soutenir en y participant.

Je remercie les nombreuses personnes qui nous ont apporté leur soutien dans ce moment difficile.

Le président François Desvignes

Tennis Club de Haute Bresse

La section de Curciat participe toujours activement aux activités du Tennis Club Intercommunal de la Haute Bresse. S'il n'y a pas eu de changement dans la section, cette année aura été la dernière à la présidence de Thierry PALLEGOIX, nouveau maire de Courtes, qui a souhaité passer le relais après 11 années. Les membres de Curciat le remercient pour tout le travail qu'il a accompli. Il est remplacé par Franck BAILLY à qui nous souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Christian JANNODET à la commission animation, Fouad TOUFALI à la commission compétition sont également membres du comité de direction. Philippe RAFFIANI est à la commission école de tennis.



L'école de tennis, mise en place l'an passé, avec une monitrice diplômée d'état, est un grand succès et elle devrait permettre l'éclosion de nouveaux talents. Cette année, Manuella GREVOT et Léa VIALET ont débuté leur apprentissage. Concernant les compétitions plusieurs joueurs ont participé, avec des fortunes diverses.

Pour tous renseignements, merci de contacter le président de la section au 04.74.52.95.11

Gymnastique volontaire

Le club de gym a repris ses activités à la salle polyvalente à la mi-septembre. L'association se porte bien avec 45 licenciés (dont 17 de Curciat) répartis en 2 cours de le mardi matin et soir



Ioana, l'animatrice, intervient sur ces deux cours, et chaque participant (on utilise le masculin pour les trois messieurs du cours senior) apprécie la bonne humeur et la dynamique qui motivent et donnent l'envie de se retrouver à nouveau la semaine suivante.



Tous entretiennent leur souplesse, leur endurance, leur équilibre... sur des rythmes de Zumba, des pas de cha-cha... et tant d'autres, encouragés par les " alleeeeeez !!!" et les " sioupeeeers !!!" de Ioana.

Fin juin, les deux groupes partagent une soirée fort agréable autour d'un copieux buffet et c'est le moment de découvrir la chorégraphie préparée dans le secret par les deux formations, ce qui occasionne de bons éclats de rire



N'oubliez pas: le club propose une soirée théâtre le samedi 14 mars 2015 avec la troupe Scarena de Lescheroux, soirée réservée au rire.

Club des retraités

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés : André PAGNEUX, Gilbert CLERMIDY et Robert CHAVANEL, deux anciens vice-présidents, Yvette TREBOZ. A l'occasion du repas à Saint Bénigne ,début Mai, 13 anniversaires sont à fêter :



Yvonne CLERC,
Daniel DEMARY,
Lucette GAUTHIER,
Gisèle MOISSONNIER,
Simonne BURTIN,
Madeleine GRUEL,
Michèle JABOUYNA,
Denise LESIEUR,
Colette BASSET,
Gérard CABUT,
Christiane BASSET,
Janine CABUT,
Michel LAMBRET.

Début Juin, le concours de pétanque est une réussite avec 82 doublettes grâce au beau temps et à nos joueurs qui participent à une vingtaine de concours.

Fin Juin, 4 triplettes jouent au concours départemental à Polliat. Gérard CHAVANEL, Gérard THIVENT et Bernard BLETRY se qualifient pour le concours national à Port Baccares en septembre.

En Juin, six adhérents participent à la dictée de secteur à Saint Jean, trois se qualifient pour la finale départementale à Bourg en septembre : Christiane BASSET, Simonne BURTIN et Maryse LOMBARD.

En Septembre, c'est la marche « sur les chemins de Compostelle » à Saint Nizier.

Neuf personnes s'inscrivent pour Curciat.

Début Octobre, le bureau est modifié avec le départ de Janine CABUT et Mireille GRUEL. Deux nouveaux membres sont nommés : Madeleine GRUEL et Joëlle LAMBRET.

44 adhérents pour « toutes activités » (cotisation 20,00 euros), plus les adhérents « sport-voyages » (cotisation 10,00 euros).

LE GERS et TOULOUSE : du 20 au 24 septembre 2015. Voyage organisé par la Fédération. Dimanche 20 : arrivée au Vacancier à SAMATAN. Lundi 21 : Marché au Foie Gras de SAMATAN ; le Musée d'Art Campanaire et la Bastide de Cologne. Mardi 22 : Visite de TOULOUSE, le Capitole, la Basilique Saint Sernin ; visite à partir de la «salle d'embarquement» d'Airbus, programme A 380 puis l'ensemble du site. Mercredi 23 : le Château Montluc, un chai d'Armagnac, l'Abbaye de Flaran. Jeudi 24 : retour par Carcassonne.

Patois, Traditions et Métiers d'autrefois

Canton de Saint Trivier de Courtes

2015 sera une année qui fera date dans l'histoire de l'Association : En effet, à l'occasion de ses vingt ans d'existence, notre Association organise

les 13 et 14 juin, à Saint Trivier de Courtes

« La fête départementale des patois folklore et traditions »

avec toutes les associations patoisantes et folkloriques du département. Cette manifestation biannuelle, initiée par Patrimoine des Pays de l'Ain, sera l'occasion d'un grand rassemblement festif et culturel.



Et oui, cette jeune dame souriante nous arrive du Japon pour étudier devinez quoi : notre patois, et le francoprovençal en général auquel est rattaché notre dialecte. AYA, c'est son nom, présentera une thèse sur ses recherches à l'université Hitotsubashi en mars 2015.

Carnet blanc

Sont-ils beaux ces jeunes mariés qui ont renouvelé leurs engagements à l'occasion de leurs soixante ans de mariage devant Monsieur le Maire de Saint Jean sur Reyssouze à la fête bressane de Coligny.

Nous souhaitons nos meilleurs vœux de « continuité » de bonheur, à JOANNY ET MARIA, membres dévoués de notre Association depuis de longues années.



Nos contacts

Michel Carruge (Président)

tél : 0474307556

Robert Basset (responsable animation)

tél : 0474512155

Adresse internet : ass.brassse@orange.fr

Site : tradition.hte.bresse.fr

Pourtê vous bien, a d'binteu, bien la bouin' innô

Union Musicale

L'Union Musicale s'est attachée cette année encore à assurer la mission qui lui incombe malgré la diminution constante de ses effectifs. Elle s'efforcera de le faire pour le mieux en 2015.

Bilan de la saison

Comme chaque année plus de trente répétitions ont été nécessaires pour assurer nos deux concerts et les différentes manifestations ; une vingtaine au total.

En plus de l'animation des différentes fêtes et cérémonies traditionnelles, nous citerons :

Dimanche 19 janvier : journée musicale à St Amour qui consistait en un rassemblement de musiciens venant de diverses harmonies.

Mercredi 19 mars : défilé F.N.A.C.A. à Curciat. Conjointement avec la Haute Bresse de St Trivier depuis quelques années.

Samedi 26 avril : Concert de printemps à St Nizier avec la participation de nos amis de l'Harmonie de Frontenaud. Soirée réussie qui s'est terminée par un petit mâchon très sympa.

Samedi 10 mai : Concert de printemps à Cormoz. Avec en première partie le Groupe des patoisants. Belle assistance comme d'habitude à cette occasion.

Samedi 17 mai : Concert à St Etienne du Bois. En retour à leur participation à notre concert 2013 à Curciat.

Dimanche 18 mai : Concert repas des personnes âgées.

Samedi 31 mai : retraite aux flambeaux fête patronale à St Nizier.

Effectif de l'harmonie

Il est de 28 musiciens cette année. Un nouveau, Jérémy Di Gleria qui nous vient de Varennes ne compense pas les trois départs de Sophie Guyon, Emmanuel et Etienne Jaillet.

Stages musicaux de la FMA

Mathurine BASSET a suivi le stage du 3ème niveau qui a eu lieu en juillet à Pont de Veyle.

Président d'honneur	Jean PEPIN
Coprésidents	Yves GERMAIN Corinne QUILLARD
Vice-Président	Daniel LOMBARD
Trésorier	Alexandre ANDRE
Trésorier adjoint	Daniel LOMBARD
Secrétaire	Christiane BURTIN
Secrétaire adjoint	Antoine JACQUET

Assesseurs: Jocelyn BOURCET, Lucie et Mariane GUYON, Le groupe des musiciens, Isabelle Martinoty, Florian et Jacques RAY, Robert PONT.

Directeur: Laurent PAQUELIER

Sous-directeur: Eddy JACQUET

Vendredi 20 juin: Fête de la musique au stade de la Varna à Curciat sous chapiteau. Compte tenu des circonstances elle avait lieu cette année un vendredi, le 20 juin. Le Groupe Tempo 4 qui assurait la seconde partie n'a pas bénéficié d'une assistance qu'il aurait mérité ; la France rencontrait ce soir là la Suisse pour la coupe du monde foot. Dommage !

Dimanche 06 juillet: Festival de Musique à Montrevel avec pour thème : Les régions de France. Notre char étant la région aquitaine. Fête brillamment clôturée par la musique d'honneur : le BRASS-BAND de SORENS malgré une météo maussade sur la fin. Nous avons été reçus le soir à Jayat.

Célébration de la Ste Cécile. Le souhait exprimé par certains musiciens de célébrer la Ste Cécile en soirée nous a contraints d'avancer la date d'une semaine. Elle a donc eu lieu **le samedi 15 novembre** en soirée en l'église de St Nizier célébrée par notre nouveau curé le père Le Bougeois.

Samedi 13 décembre : animation de la fête des lumières du sou des écoles à Curciat.

Au programme de cette année

Globalement les activités habituelles seront reconduites en 2015 (voir le calendrier des fêtes).

Nous vous présenterons à nouveau nos calendriers cette année et vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réservez. Merci également aux municipalités et comités des fêtes pour leur soutien financier ou matériel.

Nous vous invitons à venir nous écouter lors de nos concerts ou manifestations, votre présence est notre meilleure récompense.



Musicalement vôtres, bonne année 2015

Bibliothèque municipale de St Nizier

La bibliothèque municipale, c'est

Une équipe de 9 bénévoles : Danièle Favre, Claudette Lamberet, Catherine Ruez, Gérard Massard, Anne Basset, Nicole Cornaton, Christiane Maitrepierre, Raymonde Challéat, Sandrine Parnaland, qui vous accueille et vous conseille

tous les samedis de 9h30 à 11h30



2690 livres à votre disposition (dans notre local à droite sur la Place de la Mairie) :

- des imagiers pour les tout-petits aux romans pour jeunes lecteurs,
- des romans du terroir à l'actualité littéraire, en passant par les romans policiers,
- des bandes dessinées et des documentaires (cuisine, loisirs créatifs, voyages, etc ...) pour tout âge.

La possibilité de réserver un livre sur le portail de la lecture publique :

consulter le site chez vous (ou à la bibliothèque), réservez le livre qui vous intéresse, et venez le récupérer à la bibliothèque. (<http://lecture.ain.fr>)



N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque !!!

Vous pouvez aussi nous contacter au 04.74.52.96.68

ou par mail : biblio-st-nizier@orange.fr.

La mairie de Curciat Dongalon a fait un don de 100 euros à la bibliothèque pour l'achat de livres.

Le CLIC des Pays de Bresse

centre local d'information et de coordination gérontologique

À quoi ça sert ?

A répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées (trouver le bon interlocuteur, connaître ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs...)

A informer lors de réunions ou d'ateliers de prévention (voir bas de page)

A animer le réseau de partenaires (élus, professionnels, associations...)

Comment ça marche ?

Standard téléphonique (messagerie en cas d'indisponibilité)

Accueil libre ou sur rendez vous lors des permanences

Visite à domicile possible après étude

Service gratuit, mis en place par les Communautés de Communes de Coligny, de Montrevel en Bresse, de Pont de Vaux, de Pont de Veyle et de Saint Trivier de Courtes, et co-financé par le Conseil Général

Comment joindre le CLIC ?

Un seul numéro de téléphone :

04 74 30 78 24

Des permanences à Saint Trivier de courtes, au bureau du Clic, le 1er et 3ème jeudi du mois (9h – 11h30)

Un site internet:

www.clicdespaysdebresse.org et sa page contact



Réunions 2015

Lors des réunions publiques, différents thèmes seront abordés :

- Arnaques à la consommation
- Détecteurs de fumée
- Découverte d'internet
- Audition : une journée pour bien s'entendre
- Don d'organe : par et pour les seniors
- Constat amiable : comment bien le remplir
- Atelier Prévention des chutes
- Ateliers ludiques pour la mémoire

Ces thèmes vous intéressent, vous souhaitez plus de renseignements ? contactez le CLIC.

Les réunions sont gratuites et ouvertes à tous. Les ateliers se font sur inscription auprès du CLIC

Accueil de jour

Le 2 janvier 2012, l'accueil de jour de l'ADMR des Pays de Bresse (« Lou Ve Nou ») a ouvert ses portes sur les cantons de Montrevel-en-Bresse (les mardis, mercredis et vendredis) et St Trivier de Courtes (les lundis et jeudis). Il a depuis accueilli de nombreuses personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (AVC, Parkinson, perte de mémoire, troubles confusionnels,...) leur permettant ainsi de retarder l'évolution de leur pathologie et favorisant donc leur maintien à domicile.

L'accueil de jour est un moyen de permettre à toute personne atteinte de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, de partager un moment convivial en étant entouré d'une équipe qualifiée et dynamique sachant s'adapter aux choix et besoins de chacun.

Ses objectifs sont divers et variés :

- Travailler la mémoire, la dextérité, la coordination, la logique et l'équilibre
- Prévenir l'isolement social
- Prévenir la dégradation de l'état de santé et de l'hygiène de vie
- Apporter une écoute et un accompagnement aux personnes accueillies et leurs aidants

- Favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions de vie

- Apporter un temps de répit aux aidants

Afin de répondre à ces objectifs diverses animations sont proposées aux personnes accueillies : des ateliers mémoire, des jeux, des ateliers créatifs,...mais aussi des partenariats avec les relais assistants maternelles, les écoles, EHPAD,..., des sorties extérieures, des participations aux manifestations des communautés de communes tel que la fête de la musique, le marché nocturne ou encore la fête du vin cuit.

L'accueil de jour est une réponse aux personnes âgées atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées qui souhaitent maintenir leurs capacités physiques et cognitives le plus longtemps possible afin de rester à leur domicile.

Afin de faciliter l'accueil des personnes âgées, l'équipe soignante assure les transports et le repas du midi. Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter Mme JEANNIN Agathe (infirmière coordinatrice) au 06 71 40 93 06 .

Canton de Saint Trivier de Courtes - Réalisations 2014

Dans le domaine du développement économique :

Deux des 5 lots à commercialiser de la Zone d'Activités des Reisses à Cormoz, sont en cours d'acquisition. Ces deux projets verront le jour en 2015. Il s'agit d'une parcelle permettant à Terre d'alliances d'agrandir son site et d'un négoce de bâtiments modulaires.

Les travaux de réalisation d'une 5ème cave d'affinage pour la fromagerie de la Compagnie des Fromages et RicheMonts à Saint Trivier de Courtes sont terminés. La Communauté de communes, propriétaire de ce site industriel, a ainsi permis de pérenniser les

Dans le domaine de l'environnement :

L'étude d'optimisation de la collecte est toujours en cours et les élus étudient donc les propositions de réorganisation des tournées du camion d'ordures ménagères ainsi que l'opportunité de regrouper ou non des points de ramassage de collecte.

Les douze communes du canton ont transféré fin 2010 la compétence « assainissement non collectif » à la Communauté de Communes. Suite à la procédure de délégation de ce service public d'assainissement non collectif (SPANC), l'entreprise VEOLIA a été retenue par les élus en septembre 2013. Depuis janvier 2014, les contrôles de conception des installations neuves et les contrôles « avant vente » ne sont donc plus confiés au service départemental du SATAA. VEOLIA réalisera en outre, sur une période de trois ans, le diagnostic de toutes les

Dans le domaine social :

La communauté de communes a continué en 2014 à soutenir le lieu d'accueil de jour Alzheimer « Lou Venou » en mettant gracieusement les locaux à disposition de l'association ADMR des Pays de Bresse. Pour mémoire le lieu d'accueil de jour de Saint Trivier de Courtes est complémentaire de celui de Montrevel-en-Bresse. Une seule équipe pluridisciplinaire anime ces 2 sites (tél : 06-71-40-93-06 pour tous renseignements).

Un diagnostic sur la jeunesse (0-20 ans) a été réalisé par la Fédération des Œuvres Laïques pour connaître les besoins du territoire en ce domaine ; un marché de prestations de services pour la mise en place d'un service pour les jeunes de 11 à 18 ans devrait être lancé prochainement.

Depuis janvier 2013, la communauté de communes met un bureau à disposition et participe financièrement à la permanence de la Mission Locale Jeunes à Saint Trivier de Courtes pour les jeunes de 16-25 ans sur le canton, sortis du système scolaire. 90 jeunes du canton

Dans le domaine des services apportés à la population :

Gymnase : Le permis de construire pour la mise en accessibilité et l'amélioration de la sécurité du gymnase a été accordé en mai 2014. Les élus ont approuvé le projet permettant l'accessibilité de la mezzanine comme l'exige la loi. Le nouveau montant prévisionnel est de 230 000€HT, avec une subvention départementale de 22 700€. Les travaux commenceront le 2 mars 2015 afin de permettre aux élèves du collège et des écoles primaires du canton de continuer leurs activités sportives pendant l'hiver au gymnase.

Dans le domaine du tourisme :

La Communauté de communes du canton est devenue propriétaire de la Ferme musée de la Forêt, à Courtes, fin 2013 après la signature de la vente avec la famille Robin. Ce site inscrit au titre des monuments historiques a ouvert ses portes, comme tous les ans, du 1er avril 2014 au 31 octobre 2014. La Ferme musée de la Forêt a accueilli en 2014 environ 6 200 visiteurs (dont 1500 visiteurs lors de la fête du Vincuit, malgré la pluie) contre 4 489 en 2013 (année sans fête du Vincuit).

Deux nouvelles animations ont été mises en place cette année, à savoir la nuit des étoiles et la nuit d'Halloween, en + des animations traditionnelles comme la nuit des musées, le rallye de la Bresse, les

33 emplois. Le montant des travaux (350 000€) sera entièrement compensé par l'augmentation du loyer.

La Maison Paramédicale est à présente complète : 3 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 podologue. Le Pôle de Santé de la Poype qui regroupe aussi la Pharmacie et la Maison Médicale a permis de diversifier l'offre de soins sur le territoire.

installations existantes d'assainissement non collectif du canton. Une première réunion publique a déjà eu lieu à Cormoz le 22 avril 2014 pour répondre aux questions des habitants de Cormoz, Curciat-Dongalon et Saint Nizier le Bouchoux. La seconde vague de contrôles concernera les communes de Lescheroux, Saint Julien sur Reyssouze, Saint Jean sur Reyssouze, Saint Trivier de Courtes et Courtes. Une réunion publique pour les habitants de ces communes aura lieu en janvier ou février 2015.

A la déchèterie, des travaux de mise en conformité et sécurisation sont en cours et dès début 2015 (date et modalités à préciser), les accès seront contrôlés et le système de visio surveillance sera activé.

ont bénéficié des services de la Mission Locale Jeunes (MLJ) pour trouver des solutions en terme d'orientation (bilan de compétences, découverte des métiers et des entreprises), de formation (qualifiante, par alternance) et pour accéder à l'emploi (ateliers de recherche d'emploi, contacts avec les entreprises). Les élus ont donc misé avec succès sur la proximité des permanences pour aider un maximum de jeunes du canton. Les permanences de la Mission Locale Jeunes ont lieu les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, de 9H00 à 12H00, à l'espace de la Carronnière à Saint Trivier de Courtes (RV par téléphone au 04 74 45 35 37)

Un comité de pilotage comprenant les services du Conseil Général, de la CAF, des communautés de communes des cantons de Pont de Vaux et de Saint Trivier de Courtes a élaboré un questionnaire pour connaître les difficultés et les solutions mises en place par les habitants dans le domaine de la mobilité. 400 habitants ont répondu à cette enquête sur les deux cantons. Résultats disponibles au 04-74-30-77-41.

Espace Multisports : les travaux d'aménagement d'un Espace Multisports communautaire à Saint Trivier de Courtes sont en cours. Ils seront livrés au printemps 2015. Il s'agit de créer un stade d'athlétisme avec une piste de 250m, une zone de jeux en gazon synthétique, une zone de lancement et tirs à l'arc. Le montant des travaux (hors acquisition foncière et études) est d'environ 550 000 €HT avec une subvention de la Région Rhône-Alpes de 95 000€ et du Conseil Général de l'Ain de 73 000€.

Journées européennes du patrimoine et la fête du vincuit. Seule la fête de la Saint Jean n'a pas été reconduite.

Les après-midi jeux et les après-midi authentiques animés par nos Amis de l'Association Patois Traditions et Métiers d'Autrefois ont eu un succès en nette progression.

Depuis le 1er octobre 2013, le service d'informations touristiques est assuré par la Communauté de communes en lieu et place de l'Office de Tourisme. Les coordonnées sont identiques : 04-74-30-70-77, tourisme@comcomsainttrivierdecourtes.fr

La carnière

J'aimais bien aller à la "Carnière", où il y avait toujours quelque chose à voir. C'est comme ça qu'on appelait la carronière de la Galope. Une carronière, ou tuilerie, c'est là où on fabriquait les briques ou carrons et les tuiles. Il y en avait deux ou trois comme ça par commune, dispersées dans la campagne, là où on trouvait la terre convenable, c'est-à-dire une argile blanche bien collante, mais aussi du sable de terre. A la galope, il y avait tout ça. Le terrain en face du bâtiment, de l'autre côté de la route était creusé sur plusieurs mètres d'épaisseur, c'était la carrière d'argile. On appelait le champ à côté la "pièce rouge" tellement la terre était difficile à travailler. Et derrière la ferme, en bas du pré, une veine de sable affleurait. Le pré était tout creusé de trous où on prenait le sable. Il n'y avait jamais d'eau dans ces trous.

J'accompagnais souvent maman lorsqu'elle allait voir les fermiers, Monsieur et Madame Paccaud qui exploitaient la ferme, tout en s'occupant de l'activité de la carronière. Cette activité avait déjà diminué. On recouvrait de plus en plus les toits avec des tuiles plates, qu'on appelait "tuiles mécaniques" fabriquées dans de grandes tuileries industrielles. Il fallait moins de charpente et elles étaient munies d'un crochet qui les empêchait de glisser. Mais dans ma jeunesse il y avait bien encore trois ou quatre fournées l'hiver, à la carronière de la Galope.

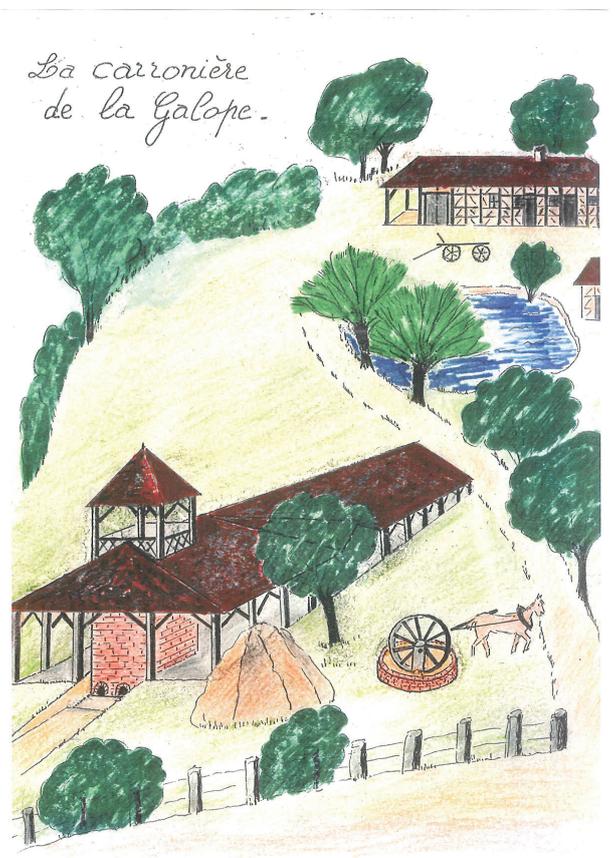
Sous l'immense bâtiment, une sorte de grange très basse posée sur des piliers en bois étaient disposées toute une série d'étagères faites avec de grosses planches où on mettait sécher les briques et les tuiles. Il fallait que l'air circule sous le bâtiment car on laissait sécher pendant trois mois.

Le four se trouvait à l'avant du bâtiment. Les murs en briques avaient près d'un mètre d'épaisseur, et au-dessus, la fumée s'échappait par une sorte de cheminée ouverte dans le toit de la carronière et recouverte d'un autre toit à quatre pans. Les gueules du foyer en contre-bas étaient visibles de la route.

L'argile était extraite à la belle saison, chargée sur des tombereaux attelés de vaches et mise en tas près de la carronière. Il fallait qu'elle sèche et devienne friable avant de l'employer en couches régulières dans le "creux" pour y être mélangée avec du sable de terre.

On appelait le "creux" une sorte de bassin en maçonnerie d'environ 3m de diamètre et 50 cm de hauteur. A l'intérieur, une grande et lourde roue de fonte et de plomb, munie d'un axe fileté, comme une vis sans fin, était fixée à un pivot central également fileté. Le cheval "François" était attelé à cette roue qui se déplaçait en tournant du bord du bassin vers le centre en malaxant l'argile et le sable. Arrivée au bout de son axe, on dételait le cheval, on attelait dans l'autre sens et c'était reparti du centre vers le bord du bassin. En a-t-il fait des tours, le vieux cheval "François" avec cette roue !

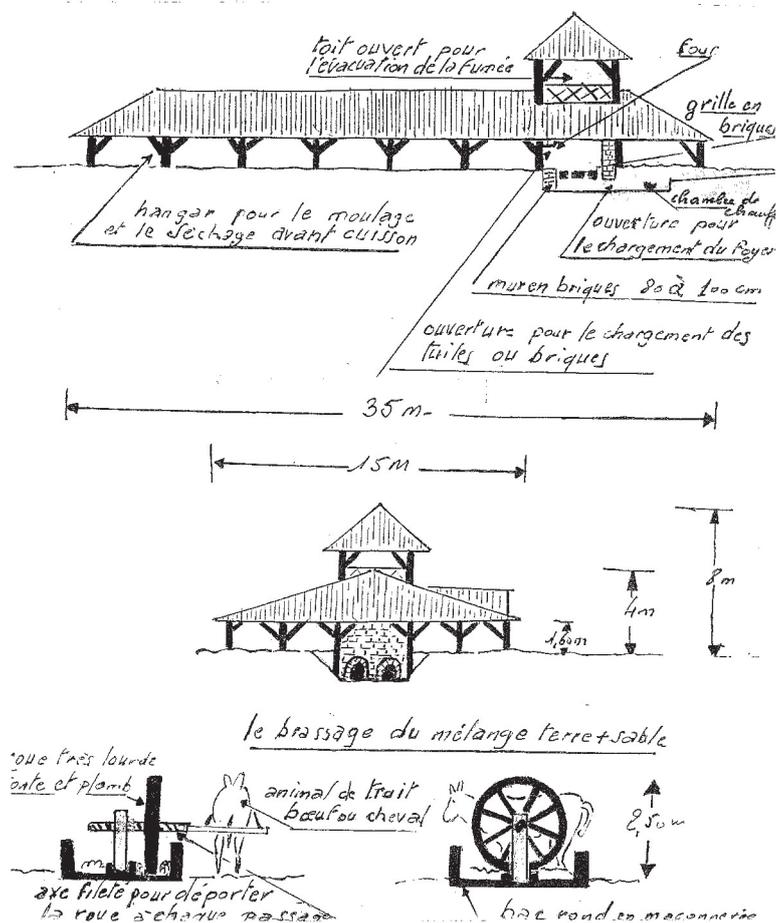
On ajoutait un peu d'eau de temps en temps et une fois le mélange bien malaxé et bien consistant, on le rentrait sous la carronière pour le mouler avec des moules en bois ou en fer. Il fallait bien tasser et lisser le dessus de la terre, en mouillant avec de l'eau. Pour les briques, c'était assez facile mais pour les tuiles, il fallait une personne expérimentée pour leur donner une épaisseur bien régulière.



La carnière

LA CARRONIERE de la GALOPE

à CURCIAT-DONGALON



J'ai parfois entendu raconter, très sérieusement même dans nos fêtes folkloriques actuelles, que ces tuiles étaient moulées sur les cuisses des dames. Ça m'a toujours bien fait rigoler, car bien sûr cette façon de procéder n'a jamais existé. A cette époque les dames ne montraient pas leurs cuisses, elles les cachaient au contraire sous plusieurs épaisseurs de jupon. Alors vous vous rendez-compte du spectacle sous la carronière si on avait travaillé ainsi. Le rendement risquait d'être au plus bas.

Sur les tuiles fraîches, certains ouvriers s'amusaient à graver des inscriptions, des dates ou même des dessins, avant le séchage et la cuisson. Ensuite on démoule et on met sécher sur les étagères pendant environ trois mois.

Et puis vient le plus beau, la cuisson. Les briques ou les tuiles sont rangées dans le four, au-dessus du foyer sur une grille en briques qui laisse passer la chaleur, et empilées de façon à laisser des passages pour la circulation du feu. On fait cuire pendant 10 jours. D'abord un petit feu, puis de plus en plus vif, qu'il faut surveiller jour et nuit et alimenter en bois sans arrêt. On commençait à employer du charbon, des gros blocs de charbon qu'on ajoutait au bois. On allait chercher ce charbon à St Trivier avec un tombereau attelé avec des vaches, guère plus de cinquante kilos par voyage. C'était souvent une femme qui accompagnait l'attelage. Elle marchait devant en tricotant une chaussette.

Le feu, c'était très beau, surtout la nuit, et les enfants des environs viennent admirer le spectacle le soir après l'école. Un énorme nuage de fumée s'étendait lentement sur le toit de la carronière.

Quand c'était cuit, on défournait. Il fallait faire la chaîne pour entreposer les nouveaux matériaux à l'extérieur. Travail long et pénible. J'en ai vu des ouvriers se mettre les doigts en sang en manipulant ces tuiles et ces briques brûlantes. Et puis les gens des environs venaient en charger dans leur tombereau attelé de bœufs ou de vaches, rarement de chevaux.

Entre la carronière et le bâtiment de la ferme, il y avait une immense mare car il fallait beaucoup d'eau pour les activités de la carronière.

Le bâtiment de la ferme était très ancien, tout construit en pans de bois, avec de nombreuses chambres, car il fallait bien loger cette main d'œuvre journalière qui venait travailler pendant la période de fabrication des tuiles et des briques. Il fallait aussi la nourrir, c'est pour cela qu'il y avait beaucoup d'arbres fruitiers dans les buissons, pour fabriquer le "vincuit". Les quatre énormes sorbiers servaient à produire la "piquette", une boisson alcoolisée qui remplaçait le vin car la vigne n'existait pas dans la campagne bressane à cette époque.

Mais la concurrence était rude, on voit apparaître les premiers moellons en mâchefer. La carronière cessa complètement son activité vers 1930. Il n'y eut plus jamais de feu pour éclairer la nuit. L'immense bâtiment ne servait plus qu'à remiser du matériel agricole, et les ronces et les "pelossiers" commençaient à courir sur le toit. Un jour, le toit au-dessus du four, en mauvais état, s'effondra et le reste du bâtiment fut complètement démoli beaucoup plus tard.

Il ne reste plus, de la carronière de la Galope, que quelques briques disséminées dans un champ de maïs.

Lettre du 26 décembre 1914

Samedi le 26 Décembre 1914

Chère mère, et sœur

Bonjour avec le même plaisir que je m'empresse à faire réponse à votre lettre que j'ai reçu hier. J'attends du 19 Décembre, ainsi que votre colis que vous m'avais envoyé que j'ai reçu aujourd'hui. Tout je n'oublie pas de vous remercier, le pasteur montagne me va très bien, cela tient bien chaud. c'est très utile pour nous.

Quant à ma santé, je suis toujours en bonne santé pour le moment. Je supporte mieux l'endurance que l'on subit que je ne l'aurais cru, je ne croyer pas, de pouvoir résister comme ça à la dure.

Quant au sujet de ton patron que tu trouve, ses a vous a voir

Valéry DELORME

En 1914, avant d'être mobilisé, Valéry DELORME (34 ans), avec son épouse Alphonsine PACAUD (27 ans) et leurs 3 enfants Alice (7 ans), Léa (4 ans), Roger (2 ans), vivait dans une ferme à Vitriat, hameau de Curciat Dongalon. En décembre 1910, les parents de Valéry, Claude DELORME et Valérine CHARVET, ainsi que leur fille Lucie, habitaient une ferme aux Chanais à Curciat. Théophile, jeune frère de Valéry et Lucie, qui avait quitté la région pour son travail, mobilisé également sera blessé, mais ne perdra la vie qu'en 1944. Cette lettre est l'avant-dernière lettre envoyée par Valéry à ses mère et sœur. Sa dernière lettre est datée du 10 janvier 1915 ; 8 jours après, le 18 janvier 1915, il tombera au champ d'honneur "tué à l'ennemi au combat de Marbotte (Meuse)" comme l'indique l'acte transcrit le 9 avril 1915 par la Mairie de Curciat. Un service funèbre sera célébré en l'église de Curciat le 22 avril 1915 à 9 heures, soit plus de 3 mois après le jour fatal.

mais je crois qu'il vaudrais mieux rester ensemble, et surtout je ne voudrais pas que tu quitte ma mère pour des conditions de désaccord, fait bien se qu'elle te recommande, et bien lui obéir à tout, si je te recommande c'est pour ton bien, et tu es assez grand maintenant pour le comprendre.

Enfin Chère mère, et Chère sœur voilà Noël passé et le nouvel'ane et c'est toujours la même chose, on ne parle toujours pas de la fin, faut encore compte quelque moi, se sera très long, enfin tout se que je recommande à Dieu c'est de me conserver pour mes enfants.

Quant à la température, ici voilà depuis le 23 que le froid recommence il a gelé fort cette nuit, mais on sera mieux sans la vent.

Comme je crois que vous ne recevrez peut-être pas ma lettre avant le nouvel'ane, j'en profite pour vous faire tout mes meilleurs souhaits de bonne

année, et bonne santé pour l'année 1915, je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous la souhaiter de vive voix.

C'est sur ses mots que je vous quitte encore une fois en vous embrassant de grand cœur.

Votre fils, et frère qui vous aime pour toujours.

Delorme Valéry

J'ai reçu des nouvelles de mon frère ses jours-ci, il est toujours tranquille à Gap.

Georges Lyvet

Ce résistant qui en sauva d'autres au péril de sa vie

Jeudi 12 juin 2014, le comité de Villeurbanne de l'ANACR rendait hommage à Georges Lyvet autour de sa tombe au cimetière de Curciat.

Dans son discours, Eliane Chaponik, secrétaire administrative et présidente du comité Bertone, a rappelé les moments forts d'une vie trop courte. Georges Lyvet est né en 1906 dans une famille profondément républicaine et très attachée à l'enseignement laïc. En 1925, il s'engage au camp d'aviation pour accomplir son service militaire. En 1936, c'est le Front populaire et Georges travaille à l'émancipation de la classe ouvrière. Il se marie en 1937 avec une institutrice qui lui donnera une fille, Suzanne. Nous arrivons en 1940 et c'est la défaite. Il décide dès 1942 de rentrer dans la lutte au sein des francs-tireurs partisans (FTP), en participant notamment à l'organisation de sabotages. En 1943, il rejoint le maquis d'Annecy sous le nom de Jean Rolland. Quelques mois plus tard, il accomplira ses missions en tant que lieutenant-colonel Saint-Avoid. Victime d'une trahison, il est livré aux nazis le 15 mai 1944. Il sera torturé pendant de longues journées par Klaus Barbie mais ne parlera jamais.

Son dernier acte de bravoure sera l'organisation de l'évasion de l'hôpital de la Croix-Rousse de plusieurs résistants. Evasion à laquelle il ne put prendre part, ayant eu les jambes brisées, mais qu'il paya de sa vie le 15 juin 1944. Après la lecture d'un très émouvant poème de Maurice Jay, tous les présents se sont retrouvés autour d'un verre offert par la municipalité et les membres de la section locale de la Fnaca. Un long moment d'échanges très instructifs avec des membres de familles lyonnaises, marquées par les affres de cette époque



Maurice Jay,
membre de l'Anacr,
fils de l'ancien instituteur de Curciat



Georges Lyvet

Poème lu le 12 juin en hommage à Georges LYVET, résistant mort en 1944

TE SOUVIENS TU PETIT

Te souviens-tu petit ? Nous vécûmes l'enfance
Dans les bras de la guerre, dans l'angoisse des absences,
Des rencontres suspectes à l'écoute des bruits
Rien ne manquait pourtant aux enfants du pays,
Insouciant et joueurs, qui guettaient les allemands
Sans idée du malheur, en cachette des parents.

Te souviens-tu petit des villages incendiés ?
Ils n'étaient pour nous que curiosités,
De cette bombe en pleine nuit,
Des villageois par la peur réunis.
Nous vivions des grandes vacances
Quand la vie n'était que violence.

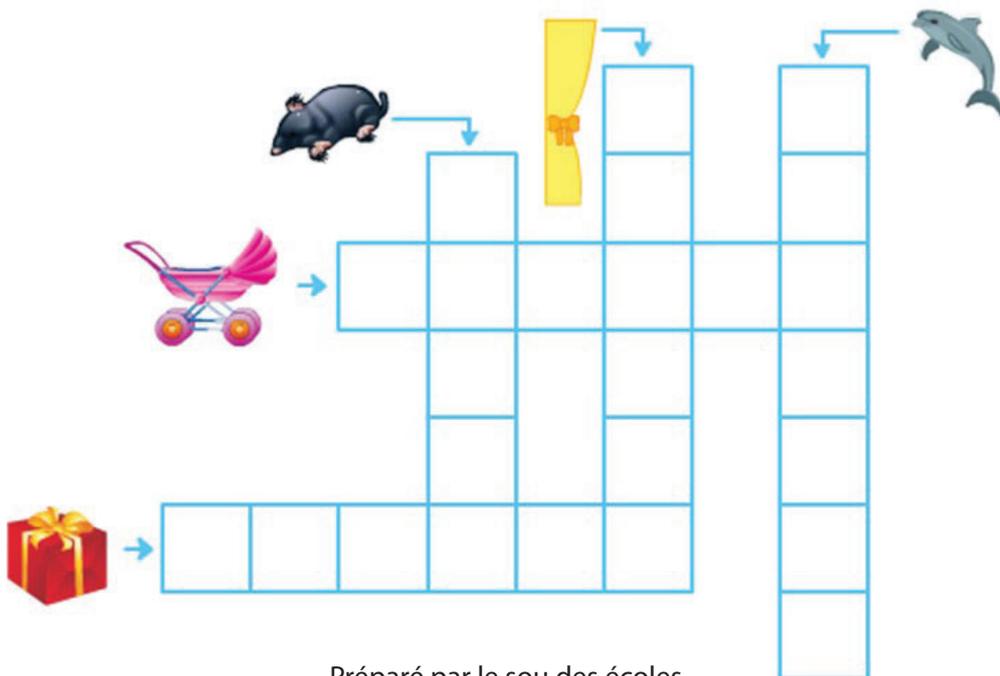
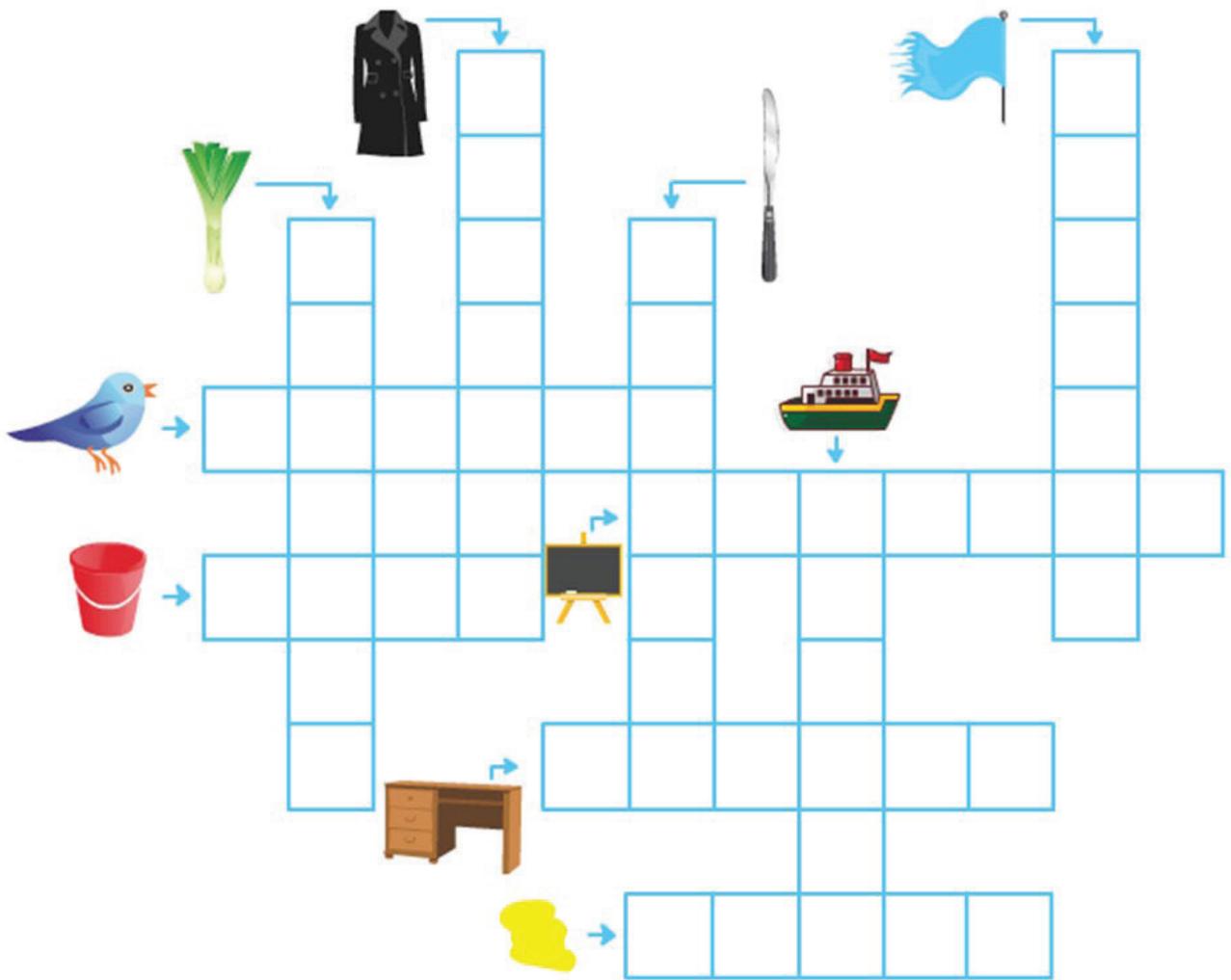
Te souviens-tu petit ? Ils tuèrent cette fille
Et cet homme aussi, tirés comme des quilles.
Étaient-ce des allemands ou des miliciens
Qui manièrent la détente ? Deux balles dans les reins.
Le bruit nous en parvint, on ne sait trop comment,
Sur la place du village, deux taches rouge sang.

Te souviens-tu petit ? Dis te souviens-tu ?
De celui qui sous la torture se tut,
De la cour d'école pleine de soldats
De cette foule immense qui l'accompagna
C'était en mille neuf cent quarante quatre
Et toujours se poursuivait le massacre

Te souviens-tu, petit, des lilas et des fleurs
Roses et pensées de toutes les couleurs,
Offertes par brassées aux soldats inconnus
Repartis aussi vite qu'ils étaient venus
Ils étaient nos libérateurs
Et pourtant de leurs armes tu avais peur

Te souviens-tu petit ? Nous vécûmes l'enfance
Dans la haine de la guerre, partageant les souffrances
Les larmes et les colères.
Tu te souviens petit de ces années amères
Tu te souviens, elles n'en finissent plus
De mettre nos cœurs à nu

Mots croisés



Préparé par le sou des écoles

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

Horizontalement

- 1) Lieu pour la pêche (6 mots)
- 2) Epi de maïs - Embellies
- 3) Article - Pas pointeuses - Raz de marée
- 4) Notion - Arrêts - Volonté enfantine - Tendre ou de raison
- 5) Cessant l'allaitement - S'énerveraient, pour des ânes - Epi pas fini
- 6) Eparpillement - Distribués les cartes - Fine
- 7) Direction - lettre grecque - Arrêt - Flâna
- 8) Stratège - Phase lunaire - Arme ancienne
- 9) Première dame - Obtins - Agent de liaison - Dans l'os - Petit saint
- 10) Convindra - Tenace - Elime
- 11) Symbole - Ravie - Brame à l'envers - Aride - Perçue
- 12) Tailleur d'ardoise - lieu de commandement - Canards
- 13) Milieu de chansons - Pronom - Coûtées - Mange
- 14) Césium - Vieille peau - Prends un liquide - Petits bénéfiques
- 15) Revenu ecclésiastique - En les - En Afrique
- 16) Vieux non - Prise de judo - Enlèvent - Crâne
- 17) Beudet bouleversé - Exister - Dans - Souverains - lettre grecque
- 18) La douce? - Gouvernante - Fatigantes
- 19) Stupéfaction - Prénom du roi des voleurs - Note
- 20) Rhésus - Crochets - Passée au vote - Homme lubrique

Verticalement

- A) Parfois utile au pêcheur - Pas autorisé à pêcher
- B) Un vélo pour deux - Rames - Terre anglaise
- C) Année - Eliminer - Abréviation religieuse - Référant à la mémoire
- D) Evaluerent - Ventre - Bourricot
- E) Plante parasite - Chatoiera au centre - Au milieu du rein - Liée - Symbole chimique
- F) Proférèrent - Sont dans les armes à feu - Beaucoup
- G) Mal élu - Crible - Demie mouche - Prend le meilleur
- H) Signe positif - Passage - 28 pays - Navires vides
- I) Mouche - Préfixe de nouveauté - Luette - Dans
- J) Liquide - Pénétrerais - Greffe
- K) Brodes - C'est-à-dire - En les - Possèdent
- L) Pour André - Périodes - Scorent - H2O
- M) Tranchée à l'envers - Estomac - Note ou ile
- N) Fatigué - A l'écart - Antilopes
- O) Verne - Fin de journée - Sottises
- P) Ajoutant de l'alcool - Tirer au clair - On y soignait la tuberculose
- Q) Unité de sensibilité - De chaque coté du front - Norme de puissance - Clair
- R) Dur à avaler en remontant - Lésé - Péripétie
- S) Les cimes le sont souvent - Amateur renversé - Assassin
- T) Champion - Varités de blé - Transpire - Petite sainte

Les résultats seront publiés sur le futur site internet de la commune, qui sera mis en ligne courant 2015

Ambroisie

Une plante envahissante qui nuit à la santé

Ambrosia artemisiifolia, l'ambroisie à feuilles d'armoise, communément appelée Ambroisie, fait partie de la famille des composées (Astéracées)



Les différents stades de développement

La plante présente un port aérien et peu dense. Sa hauteur de croissance dépend de la nature du sol et de son environnement. La hauteur d'une plante en fleurs peut varier de 10 à 180 cm.

Les feuilles

Larges, minces, très découpées, elles sont du même vert sur chaque face (ce qui les distingue des feuilles de l'armoise). Pas d'odeur quand on froisse la feuille entre les doigts. Si vous constatez une odeur, vous avez certainement à faire à une armoise et non pas à de l'ambroisie.

La tige

Couleur vert aubergine à maturité. Assez souple et couverte de poils blancs



Les fleurs

Petites et verdâtres, elles sont disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles et femelles d'une même plante sont séparées

Les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles.

Les fleurs femelles sont très discrètes, insérées à l'aisselle des feuilles à la base des épis « floraux », isolées.



Le pollen de l'ambroisie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambroisie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Les plus courants sont de même nature que le rhume des foins.

Dates d'apparition

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

A cette période, l'ambroisie est la principale cause d'allergies. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable d'apporter du pollen.

En cas de découverte d'ambroisie ou en cas de doutes,
merci de prévenir rapidement les référents sur la commune :

Didier FLEURY: 06.11.13.72.58 - Roland BURTIN 06.12.71.01.52 email : roland.burtin@orange.fr



Informations pratiques

Mairie de Curciat

Téléphone	04 74 52 90 68
Fax	04 74 52 96 10
Email	mairie.curciat@free.fr
Heures d'ouverture	9h à 12h sauf le mercredi



Nourrices agréées

Chantal GAUTHIER	04.74.52.93.63
Laurence MOREL	06.61.26.29.93
Virginie INDERCHIT	04.74.52.97.68

Correspondants de presse



La Voix de l'Ain Chantal CHABOUD	04.74.52.90.16 - 09.75.97.79.90 cchaboud2@wanadoo.fr
Le Progrès Roland BURTIN	04.74.52.93.07 - 06.12.71.01.52 roland.burtin@orange.fr



Ordures ménagères

Collecte le mercredi après midi

Déchetterie

Ouverture	Lundi	de 14h00 à 18h00
	Mercredi	de 14h00 à 18h00
	Samedi	de 8h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00

Location de la salle polyvalente

		Habitant de la commune	Extérieur
1 jour	Salle	125 €	180 €
	Annexe	45 €	55 €
	L'ensemble	170 €	235 €
2 jours	Salle	180 €	250 €
	Salle + annexe	250 €	340 €